La Barbastelle des Sommets

Le p'tit bulletin du Monestier-en-Vocance

N° 8 - Octobre 2020

SOMMAIRE

Informations municipales ..... p. 2

Echos d'ici et là p.3

Trombinoscope ..... p. 4

Si les Patrimoines m'étaient contés ....p. 7

Jeux et recettes de cuisine ..... p. 9

Le saviez-vous ? .....p. 10

Ces choses qui nous questionnent ..... p. 10

Courrier des villageois ..... p. 11

Petites annonces ..... p. 11

EDITO

C'est la rentrée, l'automne pointe son nez et malheureusement, comme chacun sait, le COVID est toujours présent... Même si c'est difficile à la longue, il faut continuer à faire attention les uns aux autres en respectant les gestes barrières contre le virus, le port du masque et les distances de sécurité. Ce virus qui a conduit à l'annulation du repas partagé prévu le 29 aout dernier, n'a décidemment pas fini de bouleverser nos vies !

Par chance, votre chauve-souris préférée est de retour avec de quoi vous faire oublier, le temps d'une lecture, les tracas du quotidien. La Barbastelle a le plaisir de vous présenter un numéro rondelet où vous trouverez d'importantes informations, un trombinoscope de l'équipe municipale mais aussi ces rubriques divertissantes qui font le sel de ce bulletin : patrimoines, curiosités, jeux... Bonne lecture !

Si vous souhaitez participer à la rédaction des prochaines « Barbastelle », n'hésitez pas à vous faire connaître. Ce bulletin est aussi le vôtre. Une anecdote à raconter, un coup de cœur à partager, une recette de cuisine à divulguer, la Barbastelle guette la boîte-aux-lettres !

Horaires d'ouverture de la Mairie (en l'absence de notre secrétaire Fabienne) :

Le mardi : 13h – 17h

Autres jours : sur rendez-vous

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter :

M. le Maire Denis Sauze au 06 50 88 22 86

Premier adjoint Mathieu Lachand au 06 95 55 73 22

Deuxième adjointe Agnès Lory au 04 75 32 29 82

APPEL AUX FAMILLES

Monsieur le Maire vous informe que la municipalité souhaite mettre en place un règlement conforme à la législation funéraire actuelle.

A ce jour aucune réglementation ne régit l'organisation et la gestion du cimetière du Monestier.
La municipalité envisage la création de futures concessions en bonne et due forme.
Les familles concernées sont priées de se faire recenser auprès du secrétariat de mairie. A défaut, elles ne pourront conserver leur caveau au cimetière du village.

Informations municipales

- Les **travaux de voirie** dans le village sont terminés ; le chantier avait pris du retard suite à la découverte de réparations à effectuer sur le réseau d'eau potable ; les bouches à clef cassées ont été changées avec l'assistance de la SAUR et les rues du villages sont promises à de belles années avec leur nouveau revêtement.

- A propos du **site internet** de la commune dont certains pointent à juste titre la vétusté : son remplacement est prévu de longue date, en concertation avec l'agglomération d'Annonay qui doit justement refondre l'ensemble de sa plateforme web. Cependant, le projet communautaire ayant pris beaucoup de retard, notamment à cause du Covid, la municipalité réfléchit aujourd'hui à une solution alternative pour avoir son propre site internet, moderne et fonctionnel.

- Le **transport scolaire** : malheureusement cette année encore les parents d'enfants de moins de 5 ans devront se charger eux même des trajets domicile-école. La réglementation du transport de jeunes enfants est très contraignante mais la bonne nouvelle c'est qu'au delà de 5 ans, elle s'assouplit légèrement, rendez-vous à la rentrée prochaine !

- Enfin, le conseil municipal, à l'aide des différentes commissions mises en place, travaille sur plusieurs « dossiers », à savoir :

- La nouvelle réglementation du **cimetière** et la création de concession pour être conformité avec la loi. (Voir annonce en page 1).
- La réfection de la **route de Bégué** qui rejoint la route départementale située sur la commune de Vanosc : il existe actuellement 500 m de chemin non goudronné qui si rien n'est fait deviendront bientôt impraticables. Cette portion appartient à la commune de Vanosc c'est pourquoi le Maire du Monestier et ses adjoints ont rencontré leurs homologues et il a été convenu qu'un premier diagnostic serait établi prochainement pour évaluer le coût des travaux.
- **L'église** : Plusieurs contacts au niveau national et départemental ont été pris afin d'examiner la faisabilité d'un projet de rénovation de l'édifice ; il s'agirait en priorité d'intervenir sur le clocher qui présente un défaut d'étanchéité ainsi qu'améliorer l'écoulement des eaux de pluie. Les premiers retours sont encourageants mais attention, rien n'est encore fait !

Dates des prochains Conseils Municipaux : Le 02 novembre et le 07 décembre à 19h.
Nous vous rappelons que les conseils sont ouverts à tous les Mounitaires qui souhaitent y assister.

A votre écoute

« A partir du mois d'octobre prochain, je tiendrai une permanence à la Mairie du Monestier tous les premiers mardis du mois, de 15h à 16h.
Cet espace de rencontre et d'écoute est mis en place par la commission Communication de la Municipalité ; le but est de favoriser les échanges sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur. »

Maurizia Frier
Prochaines permanences les Mardis 03 novembre et 1er décembre

Les échos d'ici et là

Le village a eu chaud en août dernier en voyant des flammes s'élever sur les hauteurs de Saint-Julien-Vocance Par chance il n'y a qu'un demi-hectare qui a été détruit par l'incendie. le SDIS d'Annonay avait affecté beaucoup de moyens et le temps était favorable. Comme le montre la vieille coupure de presse ci-contre, les dégâts peuvent être plus importants et posent souvent la question du débroussaillement (à la charge des propriétaires).

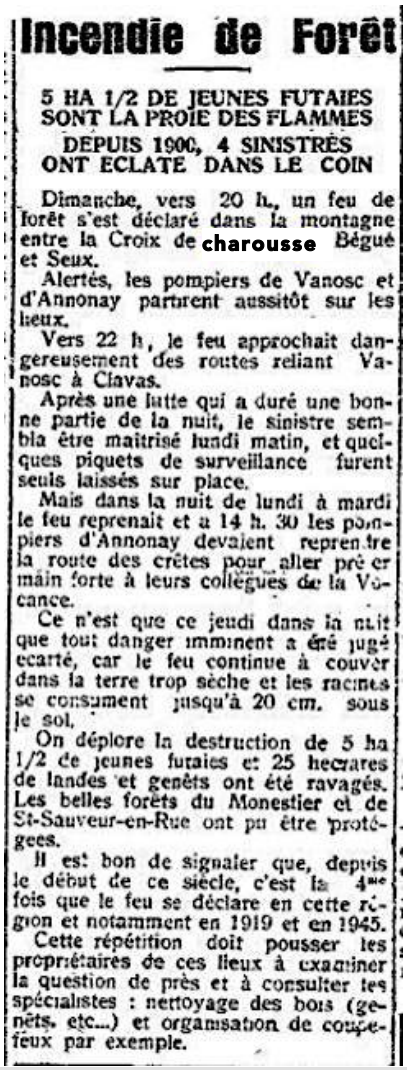

Incendie de Forêt

5 HA 1/2 DE JEUNES FUTAIES SONT LA PROIE DES FLAMMES

DEPUIS 1900, 4 SINISTRES ONT ECLATE DANS LE COIN

Dimanche, vers 20 h., un feu de forêt s'est déclaré dans la montagne entre la Croix de **charousse** Bégué et Seux.

Alertés, les pompiers de Vanosc et d'Annonay partirent aussitôt sur les lieux.

Vers 22 h, le feu approchait dangereusement des routes reliant Vanosc à Clavas.

Après une lutte qui a duré une bonne partie de la nuit, le sinistre sembla être maitrisé lundi matin, et quelques piquets de surveillance furent seuls laissés sur place.

Mais dans la nuit de lundi à mardi le feu reprenait et a 14 h. 30 les pompiers d'Annonay devaient reprendre la route des crêtes pour aller prêter main forte à leurs collègues de la Vocance.

Ce n'est que ce jeudi dans la nuit que tout danger imminent a été jugé écarté, car le feu continue à couver dans la terre trop sèche et les racines se consument jusqu'à 20 cm. sous le sol.

On déplore la destruction de 5 ha 1/2 de jeunes futaies et 25 hectares de landes et genêts ont été ravagés. Les belles forêts du Monestier et de St-Sauveur-en-Rue ont pu être protégées.

Il est bon de signaler que, depuis le début de ce siècle, c'est la 4me fois que le feu se déclare en cette région et notamment en 1919 et en 1945.

Cette répétition doit pousser les propriétaires de ces lieux à examiner la question de près et à consulter les spécialistes : nettoyage des bois (genêts, etc...) et organisation de coupe-feux par exemple.

Le Réveil du Vivarais Oct.1957

100 livres offerts au village !

La réfection de la cabine téléphonique qui nous sert de « boîte-à-livre » est en cours. Bientôt, de nouveaux ouvrages ainsi que des magazines seront mis à la disposition de tous. A ce propos, nous remercions chaleureusement **l'association La Source à Annonay** et son vice-président M. Louis Hudayer qui nous a fait don de 100 livres.

De la peinture à la farine pour la table de pique-nique du village

L'avez-vous remarqué ? Notre table d'exterieur a subi un petit rafraichissement, à savoir un coup de peinture mauve destiné à rafraîchir et protéger ce mobilier livré aux intempéries. Eh bien, la peinture est « faite-maison » à partir d'une recette très ancienne à base de farine de blé... Bizarre ? RDV en p.10 pour découvrir les secrets de la « peinture suédoise ».

Bon à savoir !

Dépôt sauvage: une pratique à bannir

Gravats, ordures ménagères, encombrants,... En France, en moyenne 21,4 kilos de déchets sauvages sont déposés dans la nature par habitant et par an ! Cette pratique illégale constitue un véritable fléau et les peines encourues varient selon les circonstances :

- Abandon ou dépôt de déchets par un particulier : contravention de 2e classe, soit une amende forfaitaire de **68 euros***
- Abandon ou dépôt de déchets transportés en véhicule par un particulier : contravention de 5e classe, soit une amende d'un montant maximum de **1.500 euros***
- Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : **2 ans de prison** et/ou **75.000 euros** d'amende

Selon les articles R632-1 R635-8 du Code pénal et les articles R.541-76, 77, 46 du Code de l'environnement.

Vos conseillers municipaux, qui sont-ils ?

Denis Sauze
Maire
Membre président des commissions: appel d'offres, finances, forêt, travaux.
Maire du village depuis 1995, vice-président de l'agglomération d'Annonay, en charge de la Transition écologique, des circuits courts et de la restauration collective. Charpentier de métier.

Mathieu Lachand
Adjoint au Maire, membre des commissions: Appel d'offres, Finances, Forêt, Communication, Convivialité.
Responsable de la location de la salle polyvalente

« Né à Saint-Etienne en 1985, je suis arrivé au Monestier en 2017.
J'exerce actuellement plusieurs activités professionnelles dont celle de musicien classique (violoncelliste) »

Agnès Lory
Membre des commissions: Appel d'offres, Finances, Travaux, Communication, Convivialité.

« 40 ans, née à Annonay, j'ai beaucoup bougé avant de revenir m'installer au Monestier en 2015 dans la maison de ma grand-mère.
Diplômée d'histoire de l'art et guide-conférencière nationale, je travaille à mon compte dans le secteur du tourisme culturel et des voyages »

Serge Chabannis
Membre des commissions: Appel d'offres, Finances, Travaux, Forêt, Communication.

« 59 ans, technicien de maintenance bâtiment à la Métropole de Lyon. Marié, deux enfants, je vis sur Corbas la semaine et au Monestier le plus souvent possible
Mes passions : la famille, le travail associatif, la campagne, les animaux, le football. »

Maurizia Frier
Membre des commissions Communication et Convivialité.

« 65 ans, mariée et mère de deux enfants: une fille de 32 ans et un garçon de 27 ans, je suis aussi grand-mère d'une petite Léonie de deux ans et demi . Je suis thérapeute familiale et de couple, j'exerce toujours à mon cabinet situé à Vienne dans l'isère.
M'investir dans le lien social et la relation humaine est mon cheval de bataille depuis toujours et c'est dans cette optique que j'ai souhaité m'engager au sein de l'équipe municipale. »

Alexandre Baudoin
Membre des commissions Appel d'offre, Forêt, Travaux et Convivialité

« Alexandre 41 ans, papa d'une petite Telma de 4 ans, je suis né à Nantes et j'ai passé mon premier quart de siècle là-bas, je suis dans le coin depuis 2008, année où je suis arrivé à Vanosc.
En 2015 je me suis installé à Monestier. Je suis menuisier pour mon propre compte.
L'apiculture, la randonnée, le vélo, la photo... occupent mon temps libre. »

Marion Lerosier
Membre des commissions Forêt et Convivialité.

30 ans, originaire de Normandie et fraichement installée au village avec mon compagnon, je travaille à l'usine Justin Bridoux de Maclas. Quand j'ai le temps, j'aime faire des balades et profiter de la belle nature qui nous entoure.

Autorisation de droit à l'image et à la voix (personne mineure)

Objet : Autorisation de photographier, filmer et publier des images et/ou voix

Je, soussigné(e), *(nom du parent / tuteur légal)*

Nom : ……**Prénom** : ……

Adresse : ……

Code postal : ……Ville : ……

Pays : ……

Téléphone : ……

Courriel : ……@……

Autorise à titre gratuit la commune du Monestier à *(cocher les mentions applicables)* :

- Photographier
- Enregistrer
- Me filmer

mon fils / ma fille ……(*nom et prénom de l'enfant concerné)*

pour les réalisations suivantes *(cocher les mentions applicables)* :

- La Barbastelle (bulletin d'information communal publié sous format papier et numérique)
- Site internet de la commune

Je peux me rétracter à tout moment sur simple demande écrite à :

Mairie du Monestier
Le village
07690 MONESTIER

La présente autorisation est personnelle, incessible, sans limitation de durée et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés ci-dessus.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à Le Signature :

Autorisation de droit à l'image et à la voix

Objet : Autorisation de photographier, filmer et publier des images et/ou voix

Je, soussigné(e),

Nom : ……**Prénom** : ……

Adresse : ……

Code postal : ……Ville : ……

Pays : ……

Téléphone : ……

Courriel : ……@……

Autorise à titre gratuit la commune du Monestier à *(cocher les mentions applicables)* :

- Me photographier
- M'enregistrer
- Me filmer

Pour les réalisations suivantes *(cocher les mentions applicables)* :

- La Barbastelle (bulletin d'information communal publié sous format papier et numérique)
- Site internet de la commune

Je peux me rétracter à tout moment sur simple demande écrite à :

Mairie du Monestier
Le village
07690 MONESTIER

La présente autorisation est personnelle, incessible, sans limitation de durée et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés ci-dessus.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à Le Signature :

Droit à l'image

Afin de publier légalement des images de vous, dans la Barbastelle ou sur le futur site internet de la Commune, nous avons besoin des documents ci-dessous. Si vous êtes d'accord, merci de les faire passer au secrétariat de Mairie. (rassurez-vous, nous veillerons à ne rien publier de compromettant ;)

Si les patrimoines m'étaient contés…

« Croix de bois, croix de fer… »

Jadis, on avait l'habitude de dresser des Croix en plein-air afin de christianiser un lieu : croisée de chemins ou encore points culminants, ces constructions plus ou moins imposantes marquent toujours le paysage qui nous entoure et de nombreux lieu-dits .
Sur notre commune nous avons plusieurs de ces croix, tantôt en bois, en métal, ou encore en pierre, toutes simples ou bien décorées avec soin.

La Croix du cimetière

La plus marquante est sans doute la croix de pierre qui se trouve à droite en entrant dans l'église du village ; on peut en admirer la copie à son emplacement d'origine, dans le cimetière.
Cette croix a la particularité d'être sculptée sur ses quatre faces. On peut y voir d'un côté Jésus crucifié et de l'autre la Vierge à l'enfant. Sur les branches de la croix figurent des rosaces ou « rouelles », vieux symbole associé au cycle de la vie et son éternel recommencement.
En regardant de plus près on remarque comme des picots sur la croix… Comme les rosaces, ce détail nous renvoie à une symbolique essentielle du christianisme : la croyance en la résurrection du Christ après sa mort et en l'immortalité de l'âme ; le bois coupé bourgeonne, symbolisant la promesse de salut qu'est pour les Chrétiens la crucifixion de Jésus-Christ. Ainsi ce motif combine deux motifs: la croix et l'arbre de vie.
Cette croix date probablement de la Renaissance (XVIe siècle) et l'Etat français a reconnu sa valeur en l'inscrivant sur la liste des Monuments Historiques nationaux en 1992.

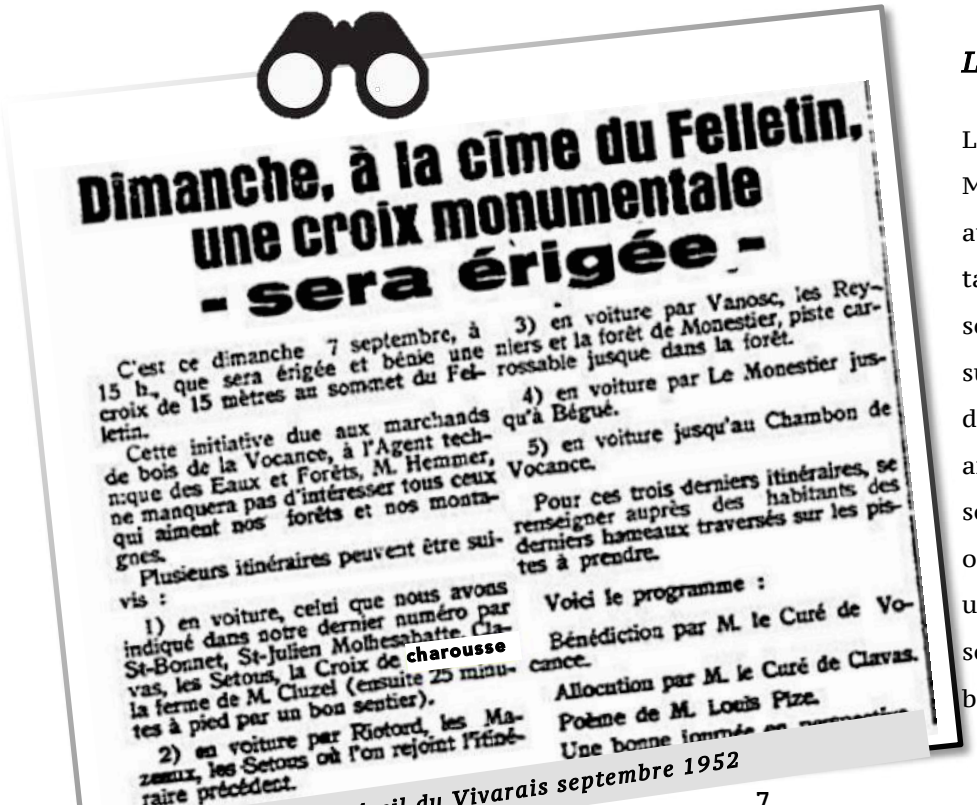

Dimanche, à la cime du Felletin, une croix monumentale - sera érigée -

C'est ce dimanche 7 septembre, à 15 h., que sera érigée et bénie une croix de 15 mètres au sommet du Felletin.

Cette initiative due aux marchands de bois de la Vocance, à l'Agent technique des Eaux et Forêts, M. Hemmer, ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui aiment nos forêts et nos montagnes.

Plusieurs itinéraires peuvent être suivis :

1) en voiture, celui que nous avons indiqué dans notre dernier numéro par St-Bonnet, St-Julien Mothesahatte, Clavas, les Setous, la Croix de charousse la ferme de M. Cluzel (ensuite 25 minutes à pied par un bon sentier).

2) en voiture par Riotord, les Mazeaux, les Setous où l'on rejoint l'itinéraire précédent.

3) en voiture par Vanosc, les Reyniers et la forêt de Monestier, piste carrossable jusque dans la forêt.

4) en voiture par Le Monestier jusqu'à Bégué.

5) en voiture jusqu'au Chambon de Vocance.

Pour ces trois derniers itinéraires, se renseigner auprès des habitants des derniers hameaux traversés sur les pistes à prendre.

Voici le programme :

Bénédiction par M. le Curé de Vocance.

Allocution par M. le Curé de Clavas.

Poème de M. Louis Pize.

Une bonne journée en perspective

…il du Vivarais septembre 1952

7

La Croix du Felletin

Le mont Felletin, orgueil du Monestier culmine à 1388 mètres au dessus de la vallée de la Vocance tandis que par temps clair son sommet offre une vue imprenable sur la vallée du Rhône, les massifs du Vercors et des Alpes. ; Les anciens racontent qu'à l'aube des solstices d'hiver et de printemps, on peut y admirer les « 3 soleils », un phénomène dû au reflet du soleil sur les glaciers du Mont-blanc.

Certains ont-ils déjà pu apercevoir le phénomène ? La Barbastelle attend vos témoignages !

En 1952, on décide d'installer une grande croix au sommet du Felletin, celle que l'on voit toujours aujourd'hui.

Inauguration en grande pompe

Le jour de sa mise en place, le 7 septembre, un article du Réveil du Vivarais, raconte que plus de 800 personnes ont fait le déplacement : avec la foule des villageois des communes alentours se trouvent les Maires du Monestier, de Vanosc et Saint Julien-Vocance, les Curés de Riotord, Clavas, Villevocance, Vocance, Saint-Julien-Molhesabatte et Saint-Julien-Vocance ainsi qu'une délégation de sapeur-pompiers de Riotord. Les organisateurs de la journée les dénommés Messieurs Richard, Sassolas et Hemmer veillent à son bon déroulement.

La Croix métallique de 15 mètres, transportée par un camion de la marque américaine Dodge (le premier véhicule motorisé qui atteint le sommet du Felletin !) est érigée alors que les chasseurs de Clavas tirent une salve d'honneur. Le poète vivarois Louis Pize déclame un poème composé pour l'occasion et enfin, le curé de Vocance procède à la bénédiction selon l'usage devant une assemblée nombreuse et vraisemblablement ravie de participer à l'évènement.

Du Dodge, la Croix s'élève dans le ciel tourmenté

A la croix du Felletin

Croix des Sommets, tu nous parais
Quand tu surgis des champs de pierres
Des airelliers et des bruyères
Le plus bel arbres des forêts

Que ar ton signe s'accomplisse
Le salut des hommes d'en bas
O toi qui portes dans tes bras

Règne sur l'horizon sans fin
Où les monts au ciel se confondent.
Par toi que l'espérance inonde
Le fond du plus sombre ravin !

O croix des hautes solitudes,
Pauvres pécheurs, nous ne t'offrons
Que le fardeau courbant nos fronts,
Nos deuils et nos inquiétudes.

De la montagne entends la voix
Dans le brouillard, dans la lumière :
Cantique des sources, prière
Des fleurs sauvages et des bois

Accueille l'hymne qui s'élance
Des noirs sommets agenouillés
Des prés par l'eau vive mouillés
Du vert pays de la Vocance.

Pour les foyers, pour les labeurs
D'un peuple rude au cœur tenace,
Sainte gardienne de l'espace,
Nous t'invoquons, ô croix, notre unique secours.

Louis PIZE, septembre 1952

Jeux

Labyrinthe

Aide le berger Léon à retrouver ses brebis… Bonne chance !

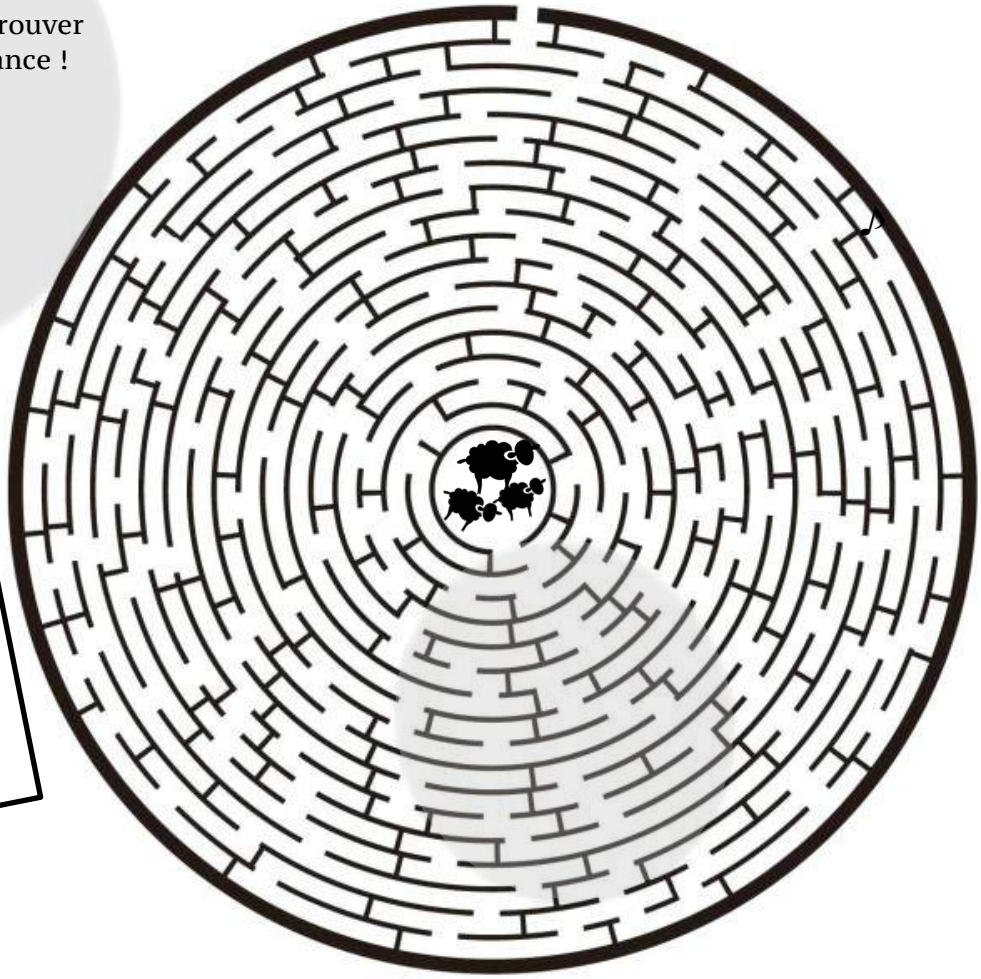

Devinette

Monsieur et madame Zidonque ont une fille. Comment s'appelle-t-elle ?

Réponse :

Eva

Idée recette

TARTE FINE A LA TOMATE

Une suggestion de Marie-Cécile Bonnet

- ✓ Utiliser une pâte feuilletée du commerce ou la faire si vous êtes au TOP!
- ✓ Disposer la pâte sur une plaque allant au four, la piquer avec une fourchette
- ✓ A l'aide d'un pinceau de cuisine étendre une cuillère à soupe de moutarde
- ✓ Disperser sur ce fond de pâte une bonne cuillère à soupe de quinoa
- ✓ Couper les tomates en rondelles (ou moitié si vous utilisé des tomates cerise), les disposer sur le fond de pâte
- ✓ Poivrez, arrosez avec un peu d'huile d'olive (ne salez pas les tomates rendraient trop d'eau), vous pouvez saler après la cuisson.
- ✓ Enfournez four chaud 180° pour 35 min. environ (en fonction de votre four)

Bon appétit !

Le saviez-vous ? ? ?

La peinture suédoise

Cette **peinture** traditionnelle se « cuisine » à base d'eau, de farine de blé et d'ocre (terre colorée) et d'huile de lin. Elle protège le bois durablement (jusqu'à 10 ans !) et de façon naturelle tout en étant facile d'entretien.

En Suède, elle est utilisée depuis plus de 3 siècles sous le nom de « peinture de Falun » dans une version rouge brique pour protéger les maisons construites en bardage bois. La **peinture de Falun** est composée uniquement d'ingrédients naturels et sa qualité provient de son ocre: la terre de la mine de Falun est lavée, cuite puis moulue afin d'obtenir un pigment naturel très riche. C'est à partir de son minerai pauvre en cuivre que se forme sa « terre rouge » qui contient un composé très rare d'ocre de fer, de silice et de zinc. Ce mix particulier permet de nourrir et de protéger le bois tout en le laissant respirer, et ce même sous les climats rudes des pays nordiques !

C'est donc cette technique qui a été utilisée pour repeindre la table de pique-nique du village, si certain(e)s sont intéressés, nous pourrons organiser un atelier pour partager cette recette, écologique et très économique !

Ces choses qui nous questionnent…*

**** ou qui nous turlupinent !***

Par Maurizia Frier

De l'utilité des émotions

Les émotions que nous ressentons s'expriment à travers le corps pour réagir à des situations qui nous touchent et nous surprennent.
Plus une émotion est forte, plus la réaction corporelle est rapide. Par exemple : la peur prépare à la fuite, la colère à l'attaque, la tristesse au repli, la joie au partage, etc.
La liste est longue, même très longue, car chaque ressenti est porteur d'un message particulier propre à chacun selon son histoire.

Les émotions sont nécessaires à notre vie et nous aident à nous adapter à toutes sortes d'événements. Elles ne sont ni bonnes ni mauvaises.
Parfois on peut les considérer comme des obstacles, des erreurs, voire des faiblesses. Nous essayons alors de les empêcher de se manifester et en nous ça devient la pagaille.
Cependant si nous prenons le temps de les écouter et de donner du sens à notre monde intérieur la tempête s'apaise. En effet les émotions constituent un langage à part entière qui nous donne des indications sur nos états d'âme.

Les émotions sont donc des indices important à prendre en compte. Elles jouent un véritable rôle dans la relation à l'autre. Elles nous guident vers la satisfaction de nos besoins et la réalisation d'un mieux-être dans notre vie quotidienne.
Les émotions sont la spécificité de notre humanité.

Maurizia

Courrier des villageois

Adiùshatz* Bernard…

Un Mounitaire de la première heure nous a quitté cet été… Si le Bon dieu manque de bois pour chauffer le Paradis, avec Bernard dans les parages, les anges auront chaud cet hiver !

Bernard Clémençon est né au printemps 1949 à Bégué sur les hauteurs du Monestier, dans la ferme de ses parents Marthe et Jean-Marie. Avant lui, il y a eu les naissances de Colette et Yvette, ses sœurs aînées.
Longtemps chauffeur routier, il doit faire face très tôt à de graves problèmes de santé. Atteint de la maladie de Berger (maladie auto-immune qui touche les reins), il doit vivre au rythme des dialyses et subit plusieurs greffes de reins.
Malgré la maladie il continue à travailler, comme chauffeur et menuisier-charpentier, tout en faisant vivre la ferme familiale du Crau de Bégué.
Bernard était attachant, j'ai adoré passer ces dernières années avec lui. Il m'a appris à connaître le lieu, ses sources, ses terres cultivables, son histoire à travers son vécu et les anecdotes du grand-père Jean-Marie. On passait de longs moments à discuter de choses et d'autres, des bois, de la meilleure façon de cultiver la terre… Il était comme tout nos anciens une partie de la mémoire du village…

* salutation en langue occitane (ou en patois c'est pareil)

Patrice Cordier

Petites annonces

Recherche un petit lot de briques réfractaires, même usagées (environ 25). Si vous avez ça quelque part, merci de me contacter Agnès Lory 04 75 32 29 82

Vente de matériel, échange de services, évènements à venir…
Déposez votre annonce en Mairie ou écrivez-nous à barbastelle07@gmail.com

La Barbastelle des Sommets est aussi votre bulletin.

Vous déposer une petite annonce, envoyer une lettre, écrire un article ou nous faire des suggestions ?
Ecrivez à « la Barbastelle »
Mairie – 07690 Monestier
Ou par mail :
barbastelle07@gmail.com

Hé les Mounitaires, je vous trouve pas très bavards,

Ecrivez moi…

Promis, je ne mords pas !

- **Direction de la publication** : Mairie du Monestier
- **Graphisme, mise en page** : Agnès Lory
- **Impression** : Repro-Service, Annonay

Ont contribué à ce numéro : Marie-Cécile Bonnet, Maurizia Frier, Mathieu Lachand, Agnès Lory.